

COR DE CHASSE 214



BULLETIN TRIMESTRIEL
JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE



INFO ET CONTACT

Informations générales de contacts et liens Chasseurs à pied :

Rédaction du journal « Le Cor de Chasse » :

Afin de transmettre directement les articles au rédacteur en chef du journal, Dominique Denayer, voici son adresse email :

flubber1965@hotmail.fr

Suggestions à transmettre :

suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be

Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied :

Trésorier de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et gestionnaire de la boutique en ligne :

tresorier.ancap@chasseurs-a-pied-belges.be

Site internet Chasseurs, ANCAP, Musée et Harmonie :

<https://chasseurs-a-pied-belges.be>

Contact gestionnaire site internet Chasseurs à pied Belges :

webmaster@chasseurs-a-pied-belges.be

Sites Facebook Chasseurs à pied, Régiment Territorial et Musée Mémorial des Chasseurs :

Les Chasseurs à pied Belges :

<https://www.facebook.com/groups/176945762398667/>

Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :

<https://www.facebook.com/groups/32944862660/>

Musée Mémorial des Chasseurs (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Chasseurs à pied) :

<https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

Contacts responsables du musée :

conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be

conservateur_adjoint1.musee@chasseurs-a-pied-belges.be

conservateur_adjoint2.musee@chasseurs-a-pied-belges.be



N° 214

JUILLET 2026

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité Courage

Amitié

SOMMAIRE

B U L L E T I N D E C O N T A C T

Info et contact	page	2
Sommaire		3
Rappel cotisation 2026		4
Liste des membres en ordre de cotisation 2026		4
Carte de soutien Musée 2026		4
Nouvelles du Bn MTAF		5
Nouvelles du Musée		7
Visite de notre Musée		8
Dons pour le Musée		8
Save de date		8
Fastes à Mons		9
Cérémonie d'hommage à Louis Tholomé		10
Fusils Mauser		11
Cérémonies du 8 mai		14
Invitation cérémonie du 3 août		15
Invitation cérémonie du 5ème Bn Fus		16
Invitation colloque ville de Charleroi		16
Relations publiques		19
Conférence		19
En fouinant		21
Agenda des activités de l'harmonie		23
Esprit - Traditions - Souvenirs		25
In memoriam		26
Remerciement à nos sponsors		27



RAPPEL COTISATION 2026

Merci aux membres qui se sont souvenus qu'ils avaient oublié le règlement de leur cotisation 2026 et que les derniers retardataires ne craignent rien ils ne seront pas fustigés.
Merci.

Le trésorier.

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2025
la cotisation de 2026 reste fixée à 20 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2026 »

COTISATIONS 2026 RECUES

A la date du 1^{er} JUILLET les cotisations 2026 des membres ci-après nommés ont été perçues ;

ADAMS ANGER BAL BARBIER BENET-SERVAIS BERRY BEUNEKENS BOURLARD CABARET
CHARLIER G. CHARLOT CHEVALIER CLAES COLIGNON COLIN COWEZ CUYPERS DANDOIS
DE GREEF DE SMET DEFFONTAINE DEFLINNE DELLEAUX DELMOTTE DENAMUR DENAYER
DESTREBECQ DEVERGNIES DEVILLE DUBOIS L DUBOIS D DUJARDIN DUPARQUE DUPUIS
DUSSART EVRARD FRANCOIS GABRIEL HACARDIAUX A. HACARDIAUX W. HENRICOT
HENROTTE JORDAN KALAJZIC LEJEUNE LINARD LORENT MENTION OLEFS PAYEN PEETERS
PESTIAUX PIETTE B. PIETTE D. PIERRARD PILMEYER PLASMAN RENARD RUCQUOY
SCOUBEAU SEIDEL SOMME STILMANT STOCKAERT STURBOIS THEYS VAN DER STRAETEN
VAN KEIRSBILCK VANDERWEYDEN VANHERCK VAN KERCHOVEN VAN MEERHAEGHE VANNECKE
VERDIER VINCART WUIDAR WYDOOGHE

Les membres non cités et qui ont réglé leur cotisation 2026 sont priés de me contacter en rappelant les références de leur paiement, merci d'avance.

DENAMUR Patrick trésorier ANCAP SR
denamur.pat@hotmail.com

CARTE DE SOUTIEN À NOTRE MUSÉE

la carte de 2026 est fixée à 5 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Carte de soutien Musée 2026 »



NOUVELLES DU BN MTAF

Bataillon MTAF : un printemps riche en événements

Le deuxième trimestre 2026 aura été particulièrement intense pour le Bataillon MTAF et ses différentes compagnies. Entre compétitions de tir, rassemblements militaires, moments de convivialité et instants de recueillement, notre personnel a une nouvelle fois démontré son professionnalisme, son engagement et son esprit de cohésion.

NCD Shooting : quatre jours de compétition et de maîtrise

Du 31 mars au 3 avril 2026, la Compagnie MTAF – Marche-en-Famenne a participé à l'organisation du NCD Shooting, un événement mené conjointement avec l'État-Major de la Force Terrestre.

Durant quatre jours, près de 200 tireurs se sont affrontés sur différents stands de tir, mettant à l'épreuve leurs compétences techniques, leur précision et leur maîtrise dans un esprit de saine compétition. Cette activité a une nouvelle fois démontré le savoir-faire de nos équipes dans l'organisation d'événements d'envergure et leur capacité à offrir des conditions de tir optimales aux participants.



Première parade du Bataillon MTAF

Le 17 avril 2026 restera une date importante dans l'histoire récente du Bataillon MTAF avec la tenue de sa première parade officielle.

Présidée par le Commandant du Centre de Compétences de la Force Terrestre et accompagnée par la Musique Royale des Guides, cette cérémonie a rassemblé les cinq compagnies du bataillon : Brasschaat, Elsenborn, Lombardsijde, Marche-en-Famenne et Lagland, cette dernière ayant officiellement rejoint le bataillon le 16 avril.

Au-delà du caractère protocolaire, cette journée a permis au personnel réparti aux quatre coins du pays de se retrouver, d'échanger et de renforcer ses liens.



Challenge des Écoles : la jeunesse au rendez-vous

Le 23 avril 2026, le site de Marche-en-Famenne a accueilli le traditionnel Challenge des Écoles, réunissant plus de 680 élèves issus de 40 établissements de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

 Les participants se sont mesurés aux 30 obstacles de la piste Adjudant Lamolle, mettant à l'épreuve leur équilibre, leur endurance, leur adresse, leur force et leur capacité à surmonter ensemble les défis.

Chaque obstacle était encadré par du personnel militaire veillant au bon déroulement de l'activité et à la sécurité de tous.

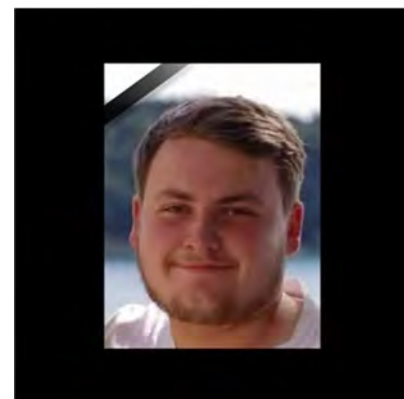
Au-delà de la compétition, cette journée symbolise l'esprit d'équipe, l'entraide et le dépassement de soi, tout en renforçant les liens entre la Défense et le monde civil et, peut-être, de faire naître quelques vocations.



Hommage à Owen Montfort

Le 13 juin 2026, notre unité a été durement touchée par le décès d'Owen Montfort.

Bien qu'il n'ait passé qu'un peu plus d'une année parmi nous, Owen a profondément marqué ses collègues. Sa bonne humeur permanente, sa bienveillance et la qualité remarquable de son travail lui avaient permis de gagner rapidement l'estime et l'amitié de tous.



Son départ brutal laisse un grand vide au sein de notre communauté militaire. Son souvenir restera néanmoins vivant dans nos mémoires et dans nos cœurs.

MESA 2026 : l'engagement au service d'une tradition

Du 23 au 26 juin 2026 s'est déroulée la traditionnelle Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA).

Aux côtés des militaires accomplissant les quatre journées de marche, de nombreux membres du personnel militaire et civil des compagnies d'Elsenborn, Lagland et Marche-en-Famenne ont participé à l'étape de Marche-en-Famenne ou de Saint-Hubert.

Comme chaque année, la Compagnie MTAF – Marche-en-Famenne a également apporté un soutien précieux à l'organisation de l'événement : tenue des points de ravitaillement, gestion des parkings, cuisson et vente des traditionnels pains-saucisses.



Cette mobilisation illustre parfaitement l'esprit de service et de solidarité qui anime notre personnel, contribuant à la réussite d'un rendez-vous devenu incontournable dans la région.

Une unité dynamique et soudée

Ces différents événements témoignent de la diversité des missions et des activités qui rythment la vie du Bataillon MTAF. Qu'il s'agisse de compétitions, de cérémonies ou de soutien à des manifestations de grande ampleur, nos militaires et nos collaborateurs civils démontrent chaque jour leur engagement, leur professionnalisme et leur esprit d'équipe.



NOUVELLES DU MUSÉE

Rappel : La période des camps de reconstitution US, GB et Belges reprend. Dans l'équipe musée, Michel est particulièrement passionné par l'Armée Belge et a reconstitué des uniformes complets ABL, Bataillon de Fusiliers Belges 1944-45 et a réalisé une petite exposition sous tente bien sûr ! Son but est de mieux faire connaître l'Armée Belge et ce qu'elle a réalisé dans le passé avec des objets d'époque. Il est aussi notre ambassadeur qui aide au développement du musée. Michel recherche tout objet ABL et aussi de la seconde Guerre Mondiale. Si vous connaissez des personnes qui souhaitent donner du matériel au lieu de le jeter, n'hésitez pas à le contacter ou tous les membres de l'équipe musée.

Voici ses coordonnées : alfredmich22@gmail.com

Les modifications et mises en valeur de nouvelles pièces et objets dans les vitrines continuent, c'est la preuve d'un musée « vivant ».

Réaménagement des vitrines 5^e, 10^e et 12^e Bn Fus grâce au don d'une vitrine de Monsieur Alain MEUREE.

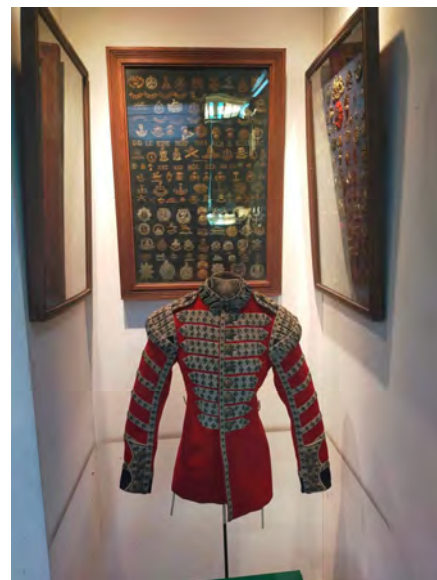
Présentation de deux uniformes Belges Chasseurs à Pied WW1 dans l'espace 1^{ère} Guerre Mondiale.

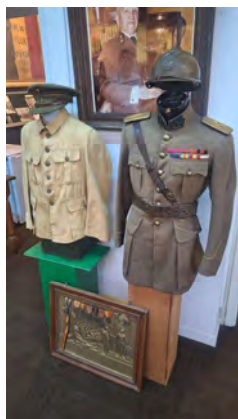
Nettoyage des cadres d'insignes britanniques et de régiments du Commonwealth (australiens, canadiens, néo-zélandais et sud-africains) de la 1^{ère} guerre mondiale et présentation d'une veste britannique de tambour des Grenadier Guards période WW1 (voir photos annexées dans ce journal).

Participation de membres ANCAP et musée à la cérémonie des Grands Fastes des Chasseurs à Pied à Mons le vendredi 24 avril. (voir article dans ce journal).

Un petit rappel : il est important de communiquer aux responsables du musée et de l'ANCAP toute information transmise par courrier électronique ou téléphone, cela peut porter sur des demandes de visite, des dons, des affiliations à l'ANCAP, etc. ...

La liste des contacts se trouve dans votre journal. N'hésitez pas non plus à transmettre vos idées, vos articles et vos souhaits.





VISITE DE NOTRE MUSEE

Suite à la demande du Président de la Fraternelle des Résistants Beauraing – Gedinne – Vonêche, une visite a eu lieu le samedi 2 mai à 10h00. Ils ont déposé une gerbe de fleurs devant la tombe du Lieutenant THOLOME, officier du 2^e Ch, Résistant abattu dans le maquis de Beauraing (voir article consacré au Lieutenant Tholomé et à la visite de la Fraternelle Résistance Beauraing - Gedinne).

DON POUR LE MUSÉE

- 1) Monsieur MEUREE Alain : une vitrine moderne avec éclairage, précédemment utilisée pour exposer ses véhicules miniatures et objets de la Gendarmerie.

Tous nos remerciements pour cette magnifique vitrine qui a déjà été remplie par les objets, photos et souvenirs des Bataillons de Fusiliers Belges.

Equipe musée



SAVE THE DATE

A vos agendas,

Il est dans les intentions d'organiser le banquet annuel de l'ANCAP

le samedi 17 avril 2027 - (1200 hr)

Où : Hôtel restaurant – Quartier Latin à Marche en Famenne,

Menu : En salle et jardin – BBQ et buffet (entrées, accompagnements, desserts)
Boissons et café compris (pendant le repas)

Prix : 65,00 € p.p

NB : Selon le nombre de participants une tombola sera organisée.
Renseignements complémentaires suivront.

Nous comptons sur vous.



FASTES À MONS

Grands Fastes des Chasseurs à Pied à Mons le vendredi 24 avril :

Évènement exceptionnel à Mons, ces Grands Fastes ne se tiennent qu'une fois tous les cinq ans. Ces fastes, organisés par la Fraternelle Royale des 1^{er}, 4^e, 7^e et 10^e Régiments de Chasseurs, rappellent l'Histoire des 1^{er}, 4^e, 7^e et 10^e Chasseurs à Pied engagés dans la première Guerre Mondiale. Honneurs et respects à ces Combattants qui pour certains, ont donné leur vie pour la Belgique.

Rehaussés par la présence de la Musique des Guides, un hommage et un dépôt de gerbes ont été rendu aux monuments place des Chasseurs et à la caserne major SABBE. Un défilé dans les rues ensoleillées de Mons a été particulièrement remarqué par la population montoise et les touristes. La réception s'est tenue dans la salle Corée de la caserne. Discours du Lt-col Hre VERDIER François, Président de la Fraternelle 1^{er}, 4^e, 7^e et 10^e Chasseurs à Pied.

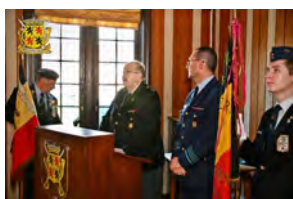
Le HQ 7Bde/2Ch était représenté par le Lt-col BEM CORNELIS François, Chef de Corps, l'Adjt-major VAN MERHAEGHE Grégory, RSM, et le Cpl-chef GROGNA José, Caporal de Corps.

L'ANCAP sr et le Musée Mémorial étaient représentés par le Lt-col Hre DENAMUR Patrick et le Cdt Hre CHEVALIER Bernard. Les Anciens du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied étaient aussi présents.

Historique :

Héritiers de l'infanterie légère belge, les Chasseurs à Pied se sont illustrés lors des deux guerres mondiales. Les Chasseurs à Pied étaient dans les premiers combats de 1914 jusqu'aux heures sombres de 1940.

Aujourd'hui, leur héritage perdure, notamment à travers l'action du Commandement Militaire de la Province de Hainaut, garant des Traditions 1^{er} Chasseurs, mais aussi du HQ 7 Bde/2Ch, garant des Traditions 2^e Chasseurs et du Camp Marche-en-Famenne, garant des Traditions 3^e Chasseurs à Marche-en-Famenne.





CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À LOUIS THOLOME

Cérémonie d'hommage à Louis THOLOME, Lieutenant au 2^e Chasseurs à Pied et Résistant :

Ce samedi 2 mai au cimetière de Châtelet, a eu lieu une cérémonie d'hommage à Louis THOLOME, Lieutenant au 2^e Chasseurs à Pied et Résistant.

Cette cérémonie a été organisée par la Fraternelle Résistance Beauraing-Gedinne. M. Gérard Vanderweyden a déposé des fleurs au nom de l'ANCAP. Ensuite, les participants ont visité le Musée Mémorial à Charleroi, dont la salle consacrée aux Résistants et au Refuge C20 "Mésange" dont faisait partie le Lt Tholomé.



Historique :

Né à Rhisnes le 21 janvier 1912, tué au combat par les Allemands le 5 septembre 1943 au lieu-dit « Bois du Bourlet ».

Le Lieutenant Tholomé est un brillant officier mitrailleur issu du 2^e Régiment de Chasseurs à Pied de Charleroi. Début 1940, il se trouve à la tête de la 8^e Cie du 5^e Chasseurs qu'il commande avec maîtrise et dont il fait une unité d'élite. Pendant la Campagne des 18 jours, il fait son devoir sans fléchir et se distingue particulièrement à Louvain, sur l'Escaut, sur La Mandel en accomplissant des missions les plus périlleuses.



A la capitulation, il parvint à échapper à la capture, il rentre à Charleroi la rage au cœur, et décide de continuer la lutte contre le « boche » par tous les moyens.

Depuis décembre 1940, avec le Major SERVAIS, il fait partie du refuge C20 « Mésange » de la Légion Belge (région Charleroi-Thuin) et crée un centre d'action à Charleroi. Pendant les années 41 et 42, il coordonne l'action des recruteurs, constitue des dépôts d'armes et prépare fiévreusement les plans d'actions pour le jour J. Lorsque, fin 1942, les Allemands veulent l'arrêter, Louis est prévenu à temps et parvient à trouver refuge dans des maisons amies. Traqué par la gestapo, il n'échappe que de justesse aux recherches dont il fait l'objet.

Il réapparaît vers le mois de mars 1943 dans la région de Namur. Il arrive juste après dans la région de Beauraing.

Maquisard 100%, il commandait le camp de Vonêche, le premier camp organisé du pays et qui était composé de jeunes et rudes gaillards ayant pris comme devise « Mort aux boches ». Ses hommes avaient une véritable adoration pour lui et étaient décidés à tout. Son camp, que signala à diverses reprises la radio de Londres, était un modèle d'organisation : constitution, logement, armement, équipement, ravitaillement, tout est minutieusement mis au point. Le Lieutenant Tholomé se sacrifie dans l'attaque du camp qu'il a édifié peu de temps avant le 5 septembre 1943 au lieu-dit du Bourlet à Vonêche. Il permet ainsi aux autres occupants du camp de s'échapper.





FUSILS MAUSER DE MANIPULATION

Dans le numéro de Janvier je vous présentais le GP de manipulation.

Ce type d'arme ne se limite pas aux seuls pistolets, nous pouvons également observer des fusils et au moins un fusil-mitrailleur, en l'occurrence un FM Chauchat modèle 1927. Il reste probable qu'il existe d'autres types d'armes dédiées à cet usage, mais je me limiterais aux armes effectivement observées.

La mise en peinture rouge reste le signe de reconnaissance de ce type de matériel. Mais cette fois sur ces armes issues des pièces en stock à la MAE (Manufacture d'Armes de l'Etat) la mention « manipulation » n'apparaît plus, cependant le numéro de série est précédé de la lettre M, peut-être pour manipulation, la question reste posée mais si l'on sent tient à la manière de procéder de l'époque cela reste possible, sachant que les fusils à lunettes des tireurs d'élite étaient numérotés dans la série L (L pour lunette).

Nous observerons ici les deux fusils types de l'armée Belge de la période de l'entre deux guerres, le modèle 1935 et le modèle 1889/36. A l'origine ces deux armes étaient appelées modèle 89/30 pour le 36 et 98/30 pour le 35. Le millésime 30 fait mention à la nouvelle cartouche modèle 1930 prévue pour les deux armes modifiées. Cette munition développée par la FN, est cette fois montée avec un projectile pointu plus dans l'ère du temps. C'est le 19 Janvier 1935 que le service de l'armement propose au ministre de la défense de rebaptiser ces deux fusils dans le but d'insuffler un esprit de « modernité », mais à mon avis c'est surtout pour en faire oublier leur antique ascendance. Le nouveau Mauser modèle 1924, alors proposé par la FN sur le marché international et adopté par la Serbie, est également testé comme modèle 24/30 (à ne pas confondre avec le modèle 1930) mais il semble que dès le départ le choix est fait par le service de l'armement. L'idée restait de dépenser un minimum de la part du budget alloué aux armes légères, à cette époque l'intention de doter l'ensemble des fantassins d'une arme semi-auto reste toujours dans les esprits, ne l'oublions pas, bien que ce vœux pieux restera lettre morte alors que les travaux sur le futur fusil AFN modèle 1949 étaient alors bien avancés en 1938.

Commençons par le modèle 1889/36, il est modifié sur base d'un fusil modèle 1889, comme son nom l'indique. La crosse raccourcie est modifiée par collage d'une nouvelle extrémité plus courte. Le verrou est également modifié en profondeur, son armement est maintenant provoqué par le mouvement d'ouverture au lieu du mouvement de fermeture. Un nouveau canon sur lequel est montée une hausse plus moderne étalonnée pour la cartouche modèle 30 est fixé à la boîte de culasse modèle 1889, une bague est mise en place à l'extrémité du boîtier pour masquer le filetage qui maintenait en place le manchon de protection du 1889. Ce nouveau canon ainsi que les garnitures (grenadière et embouchoir) restent les mêmes pour le fusil modèle 35. Ces garnitures et le protège guidon sont inspirés par les pièces en usage sur la Kar 98 Allemande.

Le marquage d'origine gravé sur le boîtier est effacé et remplacé par le marquage de la MAE. Rappelons qu'il n'y a eu que deux fabricants pour le modèle 89/36 et que le second, les Anciens Ets Pieper, n'aie modifiés que les fusils en dotation à la FP (Force Publique au Congo).



Le numéro d'origine est effacé et remplacé par un nouveau commençant par la lettre M (voir plus haut dans le texte). Le flanc droit de la crosse ne fut pas marquée du macaron de réception alors en usage à cette époque.

Cette arme est fort probablement un modèle de présérie de ce nouveau système. Lorsqu'il devint une arme de manipulation ce fusil fut peint en rouge, son canon percé en avant de la chambre et la pointe du percuteur fut arasée (fort heureusement).

Observons maintenant le modèle 35, ce fusil est obtenu par transformation d'un Gew 98. Les modifications opérées sur le boîtier sont moins nombreuses que celles opérées sur le boîtier 1889 du modèle 36, en effet cela se limite à la mise en place d'un arrêtoir de verrou doté de l'ergot de maintien de la lame chargeur Belge. Aucune modification n'est apportée au verrou.

Le marquage Allemand d'origine est toujours présent sur la chambre, ce qui trahit le caractère de prototype de cette arme, sur les armes de série c'est le marquage de la MAE qui y sera frappé après suppression du marquage Allemand. Ce fusil a bien été utilisé lors de tests, le marquage EGB (Epreuve du Gouvernement Belge) frappé sur la chambre l'atteste. Ce fusil reçoit également un numéro précédé d'un M sur la crosse uniquement, il n'est pas modifié sur le boîtier.

La monture est également raccourcie et une nouvelle extrémité est mise en place par collage comme pour le modèle 36. Ce montage ne fut pas généralisé sur le modèle 35, rares sont les exemplaires assemblés de cette façon (seulement deux exemplaires observés à ce jour). Sur les modèles de série la crosse fut simplement raccourcie.

Curieusement une pièce rapportée obture un trou sur la face droite de la crosse. Ce trou obturé est trop grand pour être le bouchage de l'emplacement du disque de marquage d'unité et ne peut non plus être celui du rebouchage de l'œillet de démontage du percuteur car uniquement présent sur la face droite alors que la mise en place de cet accessoire nécessite un percement de part en part.

A sa transformation en arme de manipulation le fusil est peint en rouge et l'on retrouve le même trou percé dans le canon en avant de la chambre, l'observation d'une modification opérée au percuteur fut impossible car cette arme était dépourvue de son verrou, un verrou ordinaire fut mis en place pour les photos.

Le nombre de fusils de manipulation produits est inconnu à ce jour, il ne devrait certainement pas dépasser quelques dizaines d'exemplaires qui disparurent dans la tourmente des événements de 1940.

Sources ;

FN Mauser Rifles par Anthony Vanderlinden

Archives militaires Belge du « Fond Moscou »

Remerciements

A Eddy Bomputte et au personnel du centre de documentation du WHI Bruxelles

Légende des photos

Photo 1 les Mauser 35 et 36 vue de droite

Photo 2 remarquer le trou percé dans le canon de manière à rendre l'arme inutilisable pour le tir

Photo 3 le marquage allemand de la chambre est conservé

Photo 4 vue gauche du boîtier du 35, le numéro de série originale est conservé ainsi que la mention du modèle Gew 98

Photo 5 l'obturation inexplicquée sur le flanc droit du 35

Photo 6 côté gauche du boîtier du 89/36, numéro M10 sur la crosse

Photo 7 marquage de la MAE sur le la chambre du 89/36

Photo 8 marquage M9 du mod. 35

Photo 37 à gauche un mod. 89/36 et six mod. 35





CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Mme DUJARDIN Claire, Mr VANDERWEYDEN,
sa compagne, tous membres ANCAP et
administrateurs du MMC étaient présents.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir l'invitation suivante :



CHARLEROI

VENDREDI
 8 MAI
 2026

Monsieur Thomas Dermine, Bourgmestre
et les membres du Collège communal
de la Ville de Charleroi,
à l'initiative de Monsieur Maxime Felon
Echevin des Associations Patriotiques
et du Protocole,

en collaboration avec le Comité de Liaison
des Associations Patriotiques de Charleroi

vous prie de bien vouloir vous associer
aux cérémonies de commémoration,
à l'occasion du

**81^e anniversaire
de la Libération des Camps
et de la Victoire sur
le Nazisme à Charleroi**

Programme :

- 15h30 : Rassemblement à l'entrée du cimetière
de Charleroi Nord.
Dépôts de fleurs aux différents monuments
- 16h30 : Rassemblement Place Vauban
- 16h45 : Départ du cortège
Discours des autorités communales
Dépôts de fleurs aux monuments
« A Nos Martyrs » et « Prisonniers Politiques »
Dépôts de fleurs à la Caserne Trésignies
« Aux Fusillés »
Dislocation

VILLE DE CHARLEROI

Service Protocole



INVITATION CÉRÉMONIE DU 3 AOÛT

Invitation à la Cérémonie d'hommage aux 1566 Chasseurs à Pied des 1^{er} et 4^e Régiments :

Le 3 août 1914, les 1^{er} et 4^e Régiments de Chasseurs à Pied, les 61^e, 62^e et 63^e Batterie d'Artillerie de la caserne Defeld et un Peloton de Gendarmes quittaient Charleroi afin de rejoindre le front à Liège.

Le lundi 3 août 2026 à Charleroi, Monsieur Thomas Dermine, Bourgmestre, et les Membres du Collège Communal de la ville de Charleroi, à l'initiative de Monsieur Maxime Felon, Echevin en charge des Associations patriotiques et du Protocole, en collaboration avec l'ANCAP sr (Amicale Nationale des Chasseurs à Pied Société Royale) et l'APRGP (Amicale du Personnel Retraité de la Gendarmerie et de la Police), ont l'honneur de vous inviter aux Cérémonies d'hommage aux 1566 Chasseurs à Pied du 1^{er} et 4^e Régiments, aux Gendarmes et aux Militaires de la 15^e Brigade Mixte morts au cours de la Guerre 14-18.



Programme :

16h45 – 17h15

Accueil des invités dans la caserne Trésignies

17h15 : Rassemblement dans la caserne Trésignies et formation du cortège, départ de l'avenue Général Michel vers le boulevard Mayence

17h20 : Dépôt de fleurs à la stèle commémorative de la Gendarmerie,

17h30 : Départ vers le boulevard Janson, boulevard Defontaine vers le Monument aux 1566 Chasseurs à Pied

17h45 : Cérémonie de dépôt de fleurs au Monument « Aux 1566 Chasseurs à Pied »,

17h55 : Dépôt de fleurs au monument du Roi Albert I^{er},

18h05 : Reformation du cortège rue du Parc – avenue général Michel - Caserne Trésignies

18h10 : Caserne Trésignies : dislocation et verre de l'amitié offert par l'ANCAP sr et l'APRGP dans le musée.

INVITATION À LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU 5^E BATAILLON DE FUSILIERS

Le Conseil d'Administration de l'ANCAP sr et l'Equipe du musée seraient honorés de vous compter parmi leurs invités à la cérémonie de Commémoration du 5^e Bataillon de Fusiliers le samedi 3 octobre dans la caserne Trésignies. L'accueil des invités se fera à partir de 10h00, la mise en place à 10h45 et le début de la cérémonie à 11h00.

Merci de confirmer votre présence pour le 19 septembre aux adresses emails ou postale suivantes :
Rédacteur en chef du journal :
flubber1965@hotmail.fr
Contacts responsables du musée :

conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be
conservateur_adjoint1.musee@chasseurs-a-pied-belges.be
conservateur_adjoint2.musee@chasseurs-a-pied-belges.be

ou adresse ANCAP :

Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
Avenue Général Michel, 1 B
6000 Charleroi



INVITATION COLLOQUE

COLLOQUE – VILLE de CHARLEROI

« Le travail de mémoire »

En date du 22 avril 2026 - matinée, la Ville de Charleroi, à l'initiative des échevins - Mr Maxime Felon (Assoc Patr - Protocole) et Mme Julie Patte (1^{ère} Echevine - Enseignement) organisait un colloque à destination des élèves des classes terminales du secondaire de l'entité de Charleroi.

Cette conférence-débat s'est tenue dans l'auditorium du CEME à Dampremy.

L'objet de la rencontre était de développer la réflexion

« Et si comprendre le passé, changeait notre futur ».

Le travail de la mémoire, la passation de la mémoire, s'inspirer du passé pour prévoir, pour créer notre futur.

Notion actuellement intégrée dans le Pacte d'Excellence de l'Enseignement, conduisant la jeunesse actuelle dans un tronc commun vers la réflexion sur les actes de civisme et de citoyenneté.

Plus ou moins 200 élèves avec leurs professeurs assistaient aux exposés des conférenciers – ces derniers étant :

Mr Luc Blanchard – HELHa (Haute Ecole Louvain en Hainaut)

Travail de mémoire vs Devoir de mémoire.

 Ancien enseignant niveau secondaire, devenu enseignant d'histoire aux professeurs d'histoire. Il évoque notamment les diverses dates mémorielles de notre pays et les diverses représentations. (8 mai, 11 novembre,...) L'importance de les célébrer.

Mr Pierre Muller – « La Défense »

Mémoire et enjeux contemporains pour la Défense.

Directeur adjoint au WHI – Officier de Réserve auprès du Commandement de la Province du Hainaut.

Il attire l'attention sur le respect des traditions militaires et d'éviter de tomber dans le folklorique. Le danger parfois des reconstitutions, notamment de combats, un affrontement armé n'étant pas un jeu. Les vrais vétérans seraient-ils prêts à revivre ces événements ?

Mr Julien Paulus – ASBL « Territoires de la Mémoire »

Travail de mémoire, outil pour comprendre les problématiques contemporaines.

La situation géo - politique et les conflits actuels sont évoqués. De même que l'ascension du nazisme, du sémitisme, de la Shoah, ...

Comment cela a-t-il pu se produire ?

Mr Jean-Philippe Loubignac – Ecrivain

Témoignage familial de la Résistance.

Le grand père du conférencier, Jean Lerot – Mle 718/42 a connu la campagne des 18 jours en 1940, a été déporté et interné. Son périple, Charleroi, Bruxelles, Merksplas et Wolfenbuttel. Comme beaucoup d'autres, il ne parlait pas de ce passé, de ce qu'il avait vécu ; jusqu'au moment où son petit-fils l'a questionné et qu'ils ont pu reconstituer le parcours et revoir les lieux.

Un livre est paru sur cette histoire familiale.

Un échange de questions – réponses à suivi les exposés. De nombreuses interrogations de qualité ont été adressées tant en matière d'informations sur les périodes passées que sur l'actualité.

La séance s'est clôturée vers 12hr15 suivie d'un soft drink.

Il est à noter que la Défense avait installé un « job-info » bien équipé en matériel vidéo et documentation illustrée. Les préposés se chargeant de renseigner les élèves intéressés.

Chaque participant a pu recevoir de la Ville, un sac contenant un bloc-note, un stylo, un pin's Charleroi et un pin's « Pâquerette ». Cette fleur représente au niveau de la Belgique, l'hommage des Belges à ceux qui se sont sacrifiés pour le Pays. L'emblème a été institué en 1930, pour quelque peu s'éclipser, mais revient au jour actuellement.

(En Angleterre = le coquelicot ; en France = le bleuet).

J'ai eu la satisfaction de représenter l'ANCAP et principalement le Musée Mémorial Charleroi à cette première expérience, qui selon Mr l'Echevin Felon, sera poursuivie.

Je clôture le présent compte rendu par la citation de Mme Simone Veil, (affichée lors du débat)



Devoir de Mémoire

« Le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre ».

Editeur responsable : Ville de Charleroi - Hôtel de ville - Place du Palais, 14-15 - 6000 Charleroi

C COLLOQUE

**ET SI COMPRENDRE LE PASSÉ
CHANGEAIT NOTRE FUTUR ?**

LE TRAVAIL DE MÉMOIRE

COMPRENDRE. QUESTIONNER. AGIR.

**22 AVRIL 2026
9H30**

CEME
RUE DES FRANÇAIS 147, 6020 DAMPREMY

INSCRIPTION GRATUITE - PLACES LIMITÉES

Gérard VANDERWEYDEN
Conservateur au MMC.

POURQUOI PARTICIPER ?

- > Comprendre les enjeux du travail de mémoire
- > Écouter des témoignages marquants
- > Développer l'esprit critique

PROGRAMME

9H00 - Accueil des participants

9H30 - Introduction par Monsieur Maxime Felon et Madame Julie Patte, Echevins de la Ville de Charleroi

12H00 - Drink de clôture

INTERVENTIONS

- > Luc Blanchard, HELHa
Travail de mémoire vs Devoir de mémoire
- > Pierre Muller, La Défense
Mémoire et enjeux contemporains pour La Défense
- > Julien Paulus, ASBL Territoires de la Mémoire
Travail de mémoire, outil pour comprendre les problématiques contemporaines
- > Jean-Philippe Loubignac, écrivain
Témoignage familial de la Résistance

Temps d'échanges avec les élèves

C CHARLEROI

INFOS & RÉSERVATION : PROTOCOLE@CHARLEROI.BE
(CLÔTURE LE 13/04)



Territoires
de
Mémoire



HELHa
Haute École Louvain en Hainaut



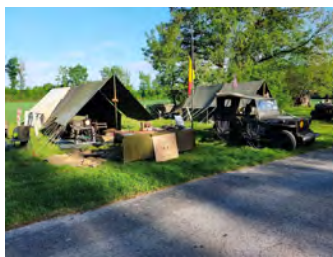
RELATIONS PUBLIQUES

Opération « Relations Publiques » musée et reconstitution :

Michel DE SMET, membre de l'équipe musée et administrateur ANCAP, participe régulièrement à des camps de reconstitution WW2 dans toute la Belgique.

Bien qu'il soit souvent dans des camps US WW2, il représente l'Armée Belge et aussi les Bataillons de Fusiliers qui ont continué le combat contre les nazis entre 1944 et 1945. Ces Bataillons de Fusiliers ont été formés dans différents lieux de Belgique et notamment dans notre caserne Trésignies pour le 5^e, le 12^e et le 22^e Bn Fus. Des plaques commémoratives en hommage à ces bataillons de Fusiliers sont d'ailleurs visibles aux murs du musée et dans notre caserne.

Michel recherche toujours des documents et photos, même numérisés, si vous souhaitez conserver les originaux. N'hésitez pas à contacter le rédacteur ou un membre de l'équipe musée ou directement Michel si vous avez des objets, documents et photos intéressants. Tous les objets de l'Armée Belge après 1945 peuvent aussi convenir pour sa présentation ABL dans les différents camps.



CONFÉRENCE

Le vendredi 19 juin 2026 à 1730 hr, à l'initiative du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie de Charleroi, une conférence était donnée au nouveau Musée des Beaux Arts de Charleroi, Bd Pierre Mayence.

Le conférencier était le bien connu Pierre MULLER – directeur adjoint au WHI – officier de réserve auprès du Commandement Militaire de la Province du Hainaut.

Son exposé suivi de questions – réponses, abordait le maintien en Belgique, après la libération, des prisonniers de guerre allemands dans nos contrées et principalement dans les bassins sidérurgiques et miniers du pays.

Ces anciens soldats, logés dans des baraquements, étaient pour les plus aptes à la tâche dans les mines avec des quotas d'extraction journaliers. Néanmoins, certains étaient occupés dans des fermes, ou l'Administration pour les érudits.

Il faut savoir que cette situation perdura jusqu'en 1948 avant leur retour définitif.

Une conférence très intéressante remémorant un pan d'histoire dont on parle rarement.

Les membres ANCAP & MMC suivants étaient présents, - Mme DUJARDIN Claire, Mme et Mr CUYPERS Robert, Mr VANDERWEYDEN Gérard et Michèle.



Conférence



« Les prisonniers de guerre allemands en Belgique (1945-1948) : des soldats de la Wehrmacht pour gagner la bataille du charbon »

Vendredi 19 juin 2026 à **17h30**

Pierre Müller

(Directeur adjoint des collections du Musée royal de l'Armée)

De 1945 à 1948, plusieurs dizaines de milliers de prisonniers de guerre allemands sont mis au travail en Belgique. Dans les charbonnages, dans les bois et dans les champs, ils travaillent malgré eux au redressement de l'économie belge. À leur libération, en 1947-1948, certains feront le choix de rester en Belgique afin d'éviter un avenir incertain dans une Allemagne en ruine. Les camps occupés par ces prisonniers seront, quant à eux, réutilisés pour loger des familles italiennes.

Cette conférence vous propose de revenir sur l'histoire de ces combattants méconnus de la « bataille du charbon ». Une conférence qui mêle histoire politique, militaire et économique.

**Lieu : Musée des Beaux-Arts de Charleroi,
Boulevard Pierre Mayence, 67 – 6000 Charleroi.**



EN FOUINANT..... !

Ce samedi 04 juillet 2026, avec ma compagne, nous étions à Bruxelles, après avoir assisté la veille à la cérémonie de l'Ommegang du vendredi 03 juillet.

Nous avons passé notre curiosité au vieux marché, Place du Jeu de Balle où par hasard dans une des premières caisses en carton du premier brocanteur abordé en venant de la rue Blaes, je vois des documents et fardes avec l'emblème de la brigade d'Irlande « **MERCKEM** ». La 5ème Brigade.

« *Ooh, purée !* » – que trouver dans cette caisse ?

Des albums photos de la fraternelle des Chasseurs d'Irlande, des revues, quelques photos, des panneaux, ...

Faut il rappeler, que lors de la constitution de ladite brigade, en 1945, elle avait repris les traditions des Chasseurs à Pied, avec un insigne du Cor de Chasse accompagné du trèfle emblématique d'Irlande. Le vendeur ayant vite compris mon intérêt, n'était pas à me brader les prix demandés – proposés. Néanmoins, après palabres, j'ai pu sauver – investir dans des revues des Chasseurs d'Irlande, quelques photos d'époque et surtout un recueil de dessins.

Et ces dessins ! – Devinez

Cet album est l'œuvre de « Slag » - autrement dit Robert Slagmeulder, le bien connu et sympathique propriétaire du « Golden Saloon » qui était situé sur le haut du Bd Jacques Bertand à Charleroi, à proximité du PBA. Membre effectif de la 5ème brigade – « Off course »

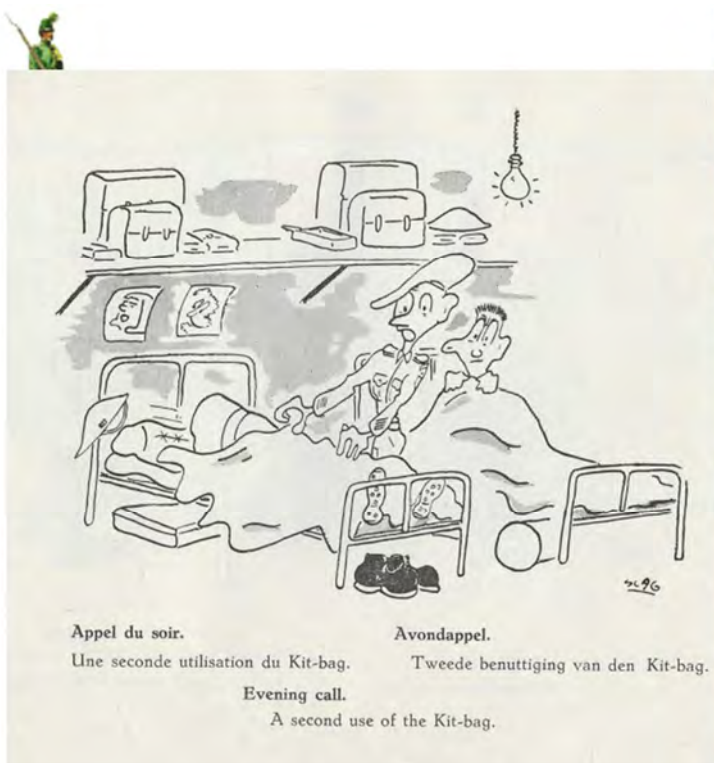
Dans un premier temps, je vous communique en pièces jointes, copie de la page de couverture de l'album et un dessin extrait de ce dernier. Ainsi que deux articles de la revue de la fraternelle, 1975 et 1985 évoquant déjà la possibilité de suppression du Corps des Chasseurs à Pied.

Grâce à la ténacité et à la persévérance de certains et d'autres circonstances, ce Corps de Chasseurs à Pied qui ne doit rien aux autres unités militaires dites « élites » est maintenu dans la postérité, grâce au Camp de Marche en Famenne, de la nouvelle brigade créée au Camp Albert Ier et forcément de l'accord de notre Ministre de la Défense, investi dans la création d'un nouveau quartier militaire sur l'entité de Charleroi.

Rappelons qu'un musée dédié à ce Corps existe à Charleroi, dans l'ancienne caserne Caporal Trésignies, héros du Ier Chasseur de Charleroi ; et que cette Ville est marraine du 2^{ème} Chasseur.

Au fil du temps et des parutions de la revue « Cor de Chasse », je compléterai ce dernier des exemplaires de dessins de « Slag » et des articles intéressants des revues de la fraternelle.

Pour information, cette documentation émanait fort probablement d'un vide-maison, mais ces documents provenaient d'un certain Mr E. Grasser – Vice-Président National de la Fraternelle Merckem.



A bientôt,

Gérard VANDERWEYDEN

Administrateur ANCAP et conservateur Musée Charleroi



N° 70 mai-juin 1985
Bimestriel - 13^e année

Si cette adresse est fautive ou erronée,
AMI FACTEUR, ayez l'amabilité de corri-
ger et retourner à l'expéditeur
Secrétaire National : J. OUBOIS
60, rue de Jole - 4000 Liège
Téléphone : 04152.89.28

Les articles publiés s'engagent que leurs auteurs.



† Président d'Honneur : Le Général-Major e.r. H.M.J. COUVREUR

Président National - Editeur responsable : Joseph BREYER
Rue de Fidon, 1596 - 4500 Liège-Jupille - Téléphone : 04143.56.81

Trésorier National : G. CONSTANT
Rue du Marché, 74. Tél. 04142.92.98
4000 Liège-Bressoux
Compte bancaire Fraternelle
240.0213055-47

Toute correspondance à adresser
au Secrétaire adjoint National :
E. LEGROS
Rue de Dombivieux, 55
4050 Esneux. Tél. 04180.13.00

LE PETIT CHASSEUR D'IRLANDE

Organe de la Fraternelle de la 5^e BRIGADE D'INFANTERIE «MERCKEM» a.s.b.l. Affiliée à la F.N.V.G.

S.O.S. 2^e REGIMENT DE CHASSEURS A PIED

DE TOUTES NOS FORCES, SOUTENONS LE PARRAIN REGIMENT MENACE,
NI PLUS NI MOINS, DE DISPARITION TOTALE SUITE A UN PROJET
DE RESTRUCTURATION DE NOTRE FORCE TERRESTRE



Notre Régiment n'est pas la seule unité menacée de suppression par ce plan de restructuration élaboré par le Ministère de la Défense Nationale mais sentimentalement tout d'abord, il est inadmissible que ce soit le seul Régiment survivant de Chasseurs à Pied qui disparaisse alors que subsisteront DES Régiments de Ligne, de Grenadiers, de Chasseurs Ardennais, de Para-Commando et de Cyclistes. Peut-on oublier et rayer d'un trait de plume un régiment, issu directement des Volontaires de 1830 qui s'est couvert de gloire au cours des deux Guerres mondiales et payé un lourd tribut à la défense de nos libertés et de notre indépendance. Nous avons eu l'immense joie de lui rendre vie au sortir de la guerre 40-45. Nous devons nous mobiliser afin d'assurer sa survie dans le vaste mouvement de soutien qui se dessine un peu partout dans le pays et en particulier dans la région de CHARLEROI, sa ville Mairaine.

Soyons des milliers à clamer notre fidélité à l'emblème du Caporal TRESIGNIES. Nous étions d'ailleurs à SIEGEN le 14 juin pour la concrétiser. Par tous les moyens civiques et patriotiques dont nous disposons faisons comprendre au Ministre de la Défense Nationale, Monsieur VREVEN qu'une telle initiative serait la plus pénible des camouflages insupportable pour les milliers d'anciens Chasseurs que nous sommes. Ils admettent que l'organisation, la mission voire la composition du Régiment puissent être modifiées suivant les impératifs du moment. Les Chasseurs à Pied n'y adapteront le mieux du monde, toutes les missions civiles au sens humanitaire ou proprement militaires qui leur ont été confiées au cours de leur histoire n'ont jamais déçu l'Autorité qui les leur a confiées. Par contre ils se refusent obstinément à voir disparaître LEUR REGIMENT.

Joseph BREYER

CHEF DE CORPS DE NOTRE PARRAIN REGIMENT, LE 2^e CHASSEURS A PIED LE LIEUTENANT-COLONEL CHASSEUR NOUS PARLE

Sans-mentalement parlant, nous ne pouvons que faire écho à ce que vient de nous dire le Lieutenant-Colonel Chasseur, message tout empreint de patriotisme et d'esprit de vaillance. Pour notre part, nous ne pouvons que nous appuyer dans ce sens d'autant plus que quelle que soient les remaniements qui marqueront la physionomie de notre future armée, nous estimons qu'elle ne pourra reposer valablement que sur les bases des Régiments d'Elite qui en ont fait toute l'histoire et celle des Chasseurs n'y est certainement pas étrangère.

Des lors et principal intéressé par ces remaniements, Monsieur le Ministre Vandenberghe, nous demandons de nous faire l'honneur d'être lecteur de notre journal, ne serons-nous pas de la reconnaissance que nous avons voulu lui exprimer dans nos colonnes, n'hésiterait-il pas à s'inspirer de nos espoirs légitimes pour le maintien du Régiment-Mémoire de l'histoire des Chasseurs.

Bien sûr et avec la réaction de l'auto-défense des traditions auxquelles nous sommes attachés avant toutes choses, faisons-nous également appel à nos membres Parlementaires quant à leur vigilance attention à la survie d'un fleuron de la glorieuse histoire de ce que fut, jadis, de ce qu'est aujourd'hui et de ce que sera notre Armée de demain.

ET SI L'ON SUPPRIMAIT LE 2^e CHASSEURS A PIED ?

Drôle de question me diriez-vous ? Pourtant, on la pose à l'Etat-Major général : pour des motifs de rationalisation, les forces armées vont être réorganisées ; dans cette réorganisation pourrait être décidée la suppression de notre vieux Régiment. Sans manifester pour autant un esprit d'indiscipline, sans adopter pour autant une attitude revendicatrice incompatible avec la doctrine militaire, en tant que Chef de Corps du 2^e Chasseurs à Pied, je me permets de dire : « JE NE SUIS PAS D'ACCORD ».

Pourquoi ?

Et si l'on supprimait les Gilets de Blanche ?

Drôle de question diriez-vous, et qui n'a rien à voir avec le sujet ?

LE PETIT CHASSEUR D'IRLANDE 2

Je n'en suis pas si sûr. Faisant partie du folklore militaire du Hainaut, les Gilets de Blanche ont une histoire un peu frondeuse, l'attachement au terroir de milliers d'habitants du Hainaut. Il ne faut pas non plus qu'on les supprime !

Dernier Régiment subsistant des DOUZE Régiments de Chasseurs, le 2^e Chasseurs incarne l'esprit de ces milliers de Hainautiers et de ces centaines de Flamands qui à Tournai, Mons et Charleroi ont servi au 3^e, au 1^{er} ou au 2^e Chasseurs ou dans les détachements de ceux-ci. Ces Régiments sont plus que centenaires sur terre ! En 1881, le 2^e Chasseurs son 150^e anniversaire.

Et puis, il y a les volontaires d'Irlande de la 5^e Brigade Méckem qui, au sortir de la guerre 1914-18 alors que les Régiments n'étaient pas encore réformés, se sont baptisés « Chasseurs d'Irlande » ou encore « Carres Verts ».

En un mot, il y a toujours quelque part dans notre armée un ancien vert chasseur bordé de jaune jadis servant de support au Cor de Chasse.

Il reste enfin CINZE bataillons d'infanterie :

- 5^e, 6^e, 12^e de Ligne
- 1^{er} Grenadiers
- 7^e Carabiniers
- Bataillon Libération
- 1^{er}, 2^e Chasseurs Ardennais
- 1^{er}, 2^e Cyclistes
- 2^e Chasseurs à Pied

Supprimez le dernier et plus jamais on ne parlera de Chasseurs à pied autre part que dans les réunions de Fraternelles ! Le passé des chasseurs veut mieux que cela !

C'est pourquoi, je fais à tous ceux qui ont été - Col Vert -, cet appel pressant : où que vous soyez, agissez pour que subsiste notre dernier Régiment. Merci.

Lieutenant-Colonel Chasseur
Chef de Corps du
2^e Chasseurs à Pied.

NOTRE TRIOMPHALE NUIT D'ARMAGH 2^e édition annuelle

Eclatante de bon aloi, mêlée de l'intense désir de chacun des convives, la fête de cette NUIT D'ARMAGH un inoubliable trait d'union de fraternité et de gentillesse fut le but pleinement atteint que chacun s'était automatiquement assigné dès qu'il fut « descendu » dans nos caves de Saint-Julienne.

Bien à regret, les invités d'honneur, les sympathisants et tous les Carres Verts présents ainsi que leur famille, s'étaient donné le mot pour repousser tant et plus dans le temps, les

heures s'écoulant bien trop vite à leur gré, tout au long de la nuit virent celles à laquelle il allait falloir se quitter et à 5 h. du matin, l'émotion battait toujours son plein alors que complétement exténués par une extraordinaire exhibition ayant dépassé de loin le timing qui leur était imparti, les cars du READY JAZZ BAND allaient étendre leurs « joyeux fions-fions New Orleans non sans un vibrant et rythmé ». Ce n'est qu'un au revoir - puisqu'à la demande générale, nous les retrouverons le samedi 5 avril chez les Frères Carres Verts d'Arlois-Luxembourg. Ces braves jazzmen hantés d'ailleurs encouragés par la quantité de couples dansants comblant une piste de danse en forme non-stop paraissant parfois trop petite pour permettre l'éclatement de leur exhibition rythmée et joyeuse, accueillie par une musique idéalement « de notre temps ».

L'impeccable organisation de tous ceux qui y apportèrent une active, généreuse et combian précieuse participation, leucost de prime abord et pour le régal des yeux, une salle merveilleusement décorée, toute étincelante de joie, vaisselle parsemée de fleurs aux chapeaux de couleur, sa principale pierre n'est dans le fait des toilettes toutes aux plus jolies de nos Chasseuses, qui ont fait le genre inné et combien limité de nous apporter par leur bon goût une présence indispensable pour nous contenter de nous blaguer à chaque fois d'une année de l'heureux temps qui fit de nous les fringants que nous sommes encore aujourd'hui.

Grâce soit donc rendue à l'anonymat d'une équipe bien rodée, qui sait ce qu'elle veut, et qui, sous l'égide du Comité National, n'a que le sens objectif à ne pas jouer « les grosses têtes » tout en réussissant à ce que tous une prospective rétrospective de Carres Verts qui rejoignent sans cesse la Maison. De plus, et c'est ce qui est merveilleux, leur activité dénote de sobriété même s'ils sont fiers de porter à bout de bras la fleur d'ivoire des Chasseurs de Merckem, permet de faire dans un même « creux » de nos copains de tous bords, de tous âges, de tous lieux, flamands et wallons et de tous les échelons de l'échelle sociale, critères indispensables à une réussite durable.

Revenant à la soirée en propre, il y eut d'abord un Bar archi-comble durant une heure, les Anciens ayant suivi gentiment l'éclatement préalable d'une Messe solennelle dans sa simplicité à la mémoire de nos Frères disparus et une Assemblée Statale présidée par notre Général Couvreur au cours de laquelle en dehors des points ri-



AGENDA DES ACTIVITÉS DE L'HARMONIE

A.S.B.L Harmonie Royale Policière de la Ville de Charleroi.

Contacts : Vice-Président /Secrétaire: Roger DEFFONTAINE

Gsm : 0477/477743

Mail : roger.deffontaine@gmail.com

Président Dominique SOTTIAUX

GSM : 0475/947266

Date à fixer	AG en visio 16H00	
Date à fixer	Ecaussinnes 14H00 sur place directives suivront	POLICE
Samedi 20/06/2026	Tour St Jean RDV 12h30' Parking Habituel ,départ 13H00 Rue des Poissonniers à Gosselies	POLICE
Mardi 21/07/2026	Te deum Charleroi 11H00 Basilique CLIQUE + Clairon	POLICE
Lundi 03/08/2026	ANCAP RDV 16H30 caserne Départ musée 17H00	Chasseurs été
Samedi 08/08/2026	du Cazier RDV parking cimetière 9h30 1 ou 2 clairons	POLICE
Dimanche 23/08/2026	LE ROUX Départ car caserne 9H00	Chasseurs été
Date à fixer	Concert château de Monceau(Parc Monceau) de 11H00 à 13H00	Chasseurs été
Samedi 26/09/2026	Batellerie Marchienne au Pont Parking face à église 14H15	Chasseurs été
Samedi 12/10/2026	Tour de police 10H30 clairon clique	POLICE
Date à fixer	5em Bat fusiliers caserne 10H30 Clique uniquement	Chasseurs hiver
Date à fixer	Concert Ecaussinnes ,Horaire suivra	POLICE
Dimanche 18/10/2026	Commémoration Polonaise 12H15 Place de Charleroi Nord-Clairon+clique	POLICE
Date à fixer	1 clairon si possible clique cimetière Charleroi Nord 10H00 Plaque Australiens	POLICE
Dimanche 15/11/2026	Te deum Basilique RDV Basilique 11H00 Clairon+clique	Chasseurs hiver
Date à fixer	Ste Cécile de HRP au Pircha à Gosselies Rue Trévieuxart, 6 – 6041 - Gosselies	Tenue civile
Jeudi 3/12/2026	Ste Barbe bois du Cazier RDV 17H00 église Clairon+clique	Chasseurs hiver
Dimanche 13/12/2026	16H00 Concert de Noël salle maison de tous Place du Ballon, 6040 – Jumet Gohyssart.	POLICE



ESPRITS - TRADITIONS - SOUVENIRS

Le 2e Régiment de Chasseurs à Pied :

Le 2e Régiment de Chasseurs à Pied trouve ses origines lors de la révolution belge de 1830 par le regroupement de plusieurs corps francs constitués de volontaires acquis aux idéaux de notre indépendance. Ainsi, entre mars et août 1831, la 2ème Brigade de corps francs forme le régiment avec l'absorption successive du 1er Bataillon de Tirailleurs Liégeois et du 2e Bataillon de Tirailleurs Luxembourgeois. Fait exceptionnel pour l'époque, le régiment disposait de sa fanfare. François HUMBLET (1822-1871), chef de cette formation musicale entre 1855 et 1862, composa la marche régimentaire.

Stationné dès 1843 à Tournai, le 2e Chasseurs rejoint Mons en 1890. Entre-temps, il reçoit son drapeau des mains de S.M. Léopold II, le 10 août 1872. L'emblème du corps franc de Niellon, l'une des unités de volontaires à l'origine du régiment, avait été cependant conservé en guise de «drapeau régimentaire» jusqu'en 1865.

Lors de la mobilisation d'août 1914, le 2e Chasseurs se dédouble pour constituer le 5e Chasseurs à Pied et mobilise un régiment de forteresse. A l'instar du 1er Chasseurs, le régiment s'illustre sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Quatre citations (Yser, Eertvelde, Anvers, Dixmude) sont inscrites au drapeau, qui est aussi décoré de la Fourragère aux couleurs de l'Ordre de Léopold. La fin de 1918 voit le 2e Chasseurs occuper l'Allemagne jusqu'en mars 1919, époque où il prend ses quartiers à Charleroi, caserne Trésignies, du nom de ce héros emblématique du régiment. Au milieu des années vingt, le régiment est rattaché à la 5e DI du 1er Corps d'Armée. A la mobilisation de 1939, il donne naissance aux 5e Chasseurs (10e DI), 8e Chasseurs (17e DI) et 11ème Chasseurs (5e CRI). Il effectue la campagne de mai 1940 au sein de la 5e Division d'Infanterie.

A l'instar du 1er bataillon, le 2e bataillon de la 5e Brigade d'Infanterie «Merckem» reprend le nom et les traditions du 2e Chasseurs à Pied le 8 mars 1946. Il est caserné en Allemagne. De retour à Charleroi, le 2e Chasseurs dépend des Forces de Défense de l'Intérieur entre décembre 1948 et mai 1954. Les deux années d'après voient le régiment à nouveau affecté aux Forces d'Intervention où il constitue l'une des unités d'infanterie portées de la 12ème Brigade d'Infanterie (4e DI). Il repasse ensuite aux Forces de Défense de l'Intérieur jusqu'en juillet 1961. Retournant alors aux Forces d'Intervention, il constitue l'un des bataillons d'infanterie blindée de la 17e Brigade blindée. En 1968, il est transformé en unité d'infanterie légère et passe sous le commandement des Forces de l'Intérieur.

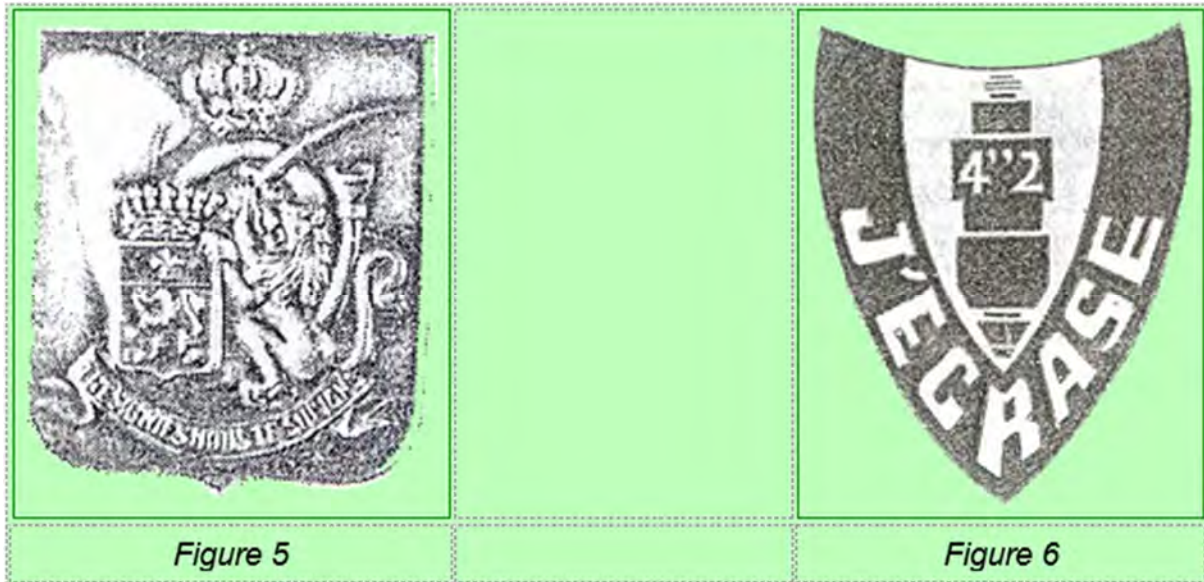
Malgré de nombreux changements de missions et d'affectations hiérarchiques, le 2e Chasseurs à Pied n'avait pas quitté Charleroi depuis 1948. En 1975, sa reconversion en bataillon anti-chars de brigade le conduit à Siegen en RFA où il absorbe la 17e compagnie anti-tanks de la 17e Brigade blindée à laquelle il est rattaché. Le 2e Chasseurs est alors réduit à deux compagnies l'une de chasseurs de chars chenillés (JPK) et l'autre de missiles anti-chars, coiffées par un Etat-Major de bataillon. Suite à un nouveau plan de restructuration de la Force Terrestre, il voit sa structure ramenée à la seule compagnie missiles le 31 janvier 1986. Cependant, il conserve l'appellation et les traditions du 2e Régiment de Chasseurs à Pied. Les plans Charlier et REFORBEL (REtour des FORces



d'Allemagne en **BEL**gique) ne semblent pas viser cette unité au riche passé militaire. Restant rattachée à la 17e Brigade blindée, elle quittera cependant sa garnison de Siegen pour Spich (fin 1992 ou début 1993).



Insignes de béret du 2e Chasseurs à Pied. Le 1er modèle apparaît en 1949 (**figure 3**). L'actuel modèle, conçu en 1951, représente les armes de la Ville de Charleroi, posée sur un listel avec la devise régimentaire évoquant le célèbre épisode de la 1ère guerre mondiale (**figure 4**).



L'insigne de poche régimentaire est constitué par l'insigne du béret posé sur un écu français. Le modèle représenté ci-dessus (**figure 5**) a été fabriqué au début des années 60. La **figure 6** représente l'insigne de poche du peloton mortier 4"2 du régiment, réalisé vers 1960.



IN MÉMORIAM



La famille et les proches ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur
Christian GUIDOSSE

Né à Mariembourg le 2 août 1949
et décédé à Lodelinsart le 29 juin 2026.



La cérémonie d'adieu,
suivie de l'incinération
sera célébrée au crématorium de Charleroi
le mardi 7 juillet 2026 à 14h30.

Réunion au funérarium à partir de 13 heures 30.
Levée du corps à 14 heures.

Dans l'attente de ses funérailles,
Monsieur Christian GUIDOSSE
repose au funérarium De Spiegeleer,
Chaussée de Courcelles 77 à 6041 Gosselies,
où un ultime hommage peut lui être rendu
en présence de ses proches
**ces samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026
de 16 à 18 heures.**



Funérailles DE SPIEGELEER
Gosselies : 071/35.18.10 – Marcinelle : 071/36.74.43
www.funeraillendespiegeer.be

Les membres du musée et le conseil d'administration de l'ANCAP présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



REMERCIEMENTS À NOS SPONSORS



Ville de Charleroi



BELGIUM Battlefield
of EUROPE



La Défense



MESA